



Parc national
de forêts



atlas de la
biodiversité
communale

Le Damier du frêne Papillon emblématique du Parc national de forêts

Mardi 16 mai 2023
Chalmessin



Par Romaric Leconte
Chargé de missions au Conservatoire
d'espaces naturels de Champagne-Ardenne



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE





1 - Les Atlas de la biodiversité communale

2 - Présentation de l'espèce

3 - Le programme Damier du frêne

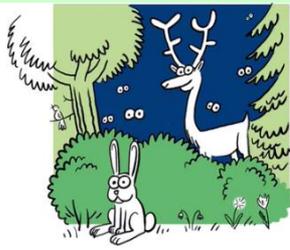
4 - Enquête participative



Parc national
de forêts

1 - Les Atlas de la biodiversité communale

Patrimoine naturel



Connaitre
Préserver
Valoriser

intercommunal
communal



Acquérir de
la connaissance
pour assurer
la préservation
de la biodiversité



Sensibiliser
et mobiliser citoyens
et acteurs locaux



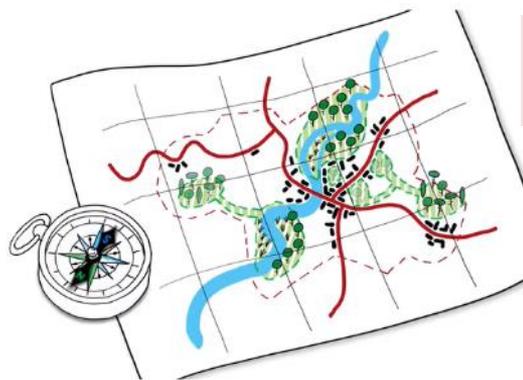


Parc national
de forêts

1 - Les Atlas de la biodiversité communale



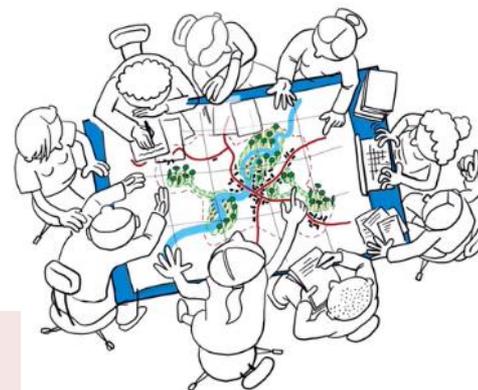
Acquérir de
la connaissance
pour assurer
la préservation
de la biodiversité



Cartographie
des enjeux



Sensibiliser
et mobiliser citoyens
et acteurs locaux



Programme
d'actions





Parc national
de forêts

1 - Les Atlas de la biodiversité communale

1^{er} ABC du Parc national : Vals-des-Tilles et Colmier-le-Haut

- Un programme sur 2 ans
- Une page internet dédiée
- Une communication spécifique
- Des partenaires – des inventaires experts
- Des enquêtes participatives
- Un programme d'animations
- Une fête des ABC : le 10 juin 2023 – Chalmessin



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE





Parc national
de forêts



atlas de la
biodiversité
communale

NOTEZ LA DATE

La **fête**
des **abc**

VALS-DES-TILLES
10 JUIN 2023

Le Damier du frêne

Papillon emblématique

du Parc national de forêts

Par Romaric Leconte

Chargé de missions au Conservatoire
d'espaces naturels de Champagne-Ardenne



Le Damier du frêne

Papillon emblématique

du Parc national de forêts

Par Romaric Leconte

Chargé de missions au Conservatoire
d'espaces naturels de Champagne-Ardenne





Peut-être là...



Ici



Ou là...



Programme en faveur du
Damier du Frêne



Ici



Programme en faveur du
Damier du Frêne





Programme en faveur du
Damier du Frêne



Programme en faveur du
Damier du Frêne





Programme en faveur du
Damier du Frêne



Programme en faveur du
Damier du Frêne



Programme en faveur du
Damier du Frêne



Programme en faveur du
Damier du Frêne



Dans l'intimité du...

Damier du Frêne

Euphydryas maturna (Linné, 1758)





Programme en faveur du
Damier du Frêne





Programme en faveur du
Damier du Frêne





Programme en faveur du
Damier du Frêne

23 juin 2019



23 juin 2019, chronique d'une ponte...

Merci Jean-Philippe et Alex

A 12h15, environ un tiers des œufs étaient déposés au revers d'une foliole de frêne, la femelle alignant soigneusement côte à côte chaque œuf pour former une plaque. La ponte s'est terminée à 13h20, et a donc duré au moins 1h30.

Ces œufs ont été déposés sur 2 niveaux, 2 « plaques » l'une sur l'autre, comme cité dans la bibliographie. Environ 180 œufs sur le premier niveau et 65 superposés au-dessus, ainsi que 2 œufs isolés juste à côté, soit environ 250 œufs.





26 juillet 2021



Programme en faveur du
Damier du Frêne

26 juillet 2021



Programme en faveur du
Damier du Frêne

26 juillet 2021



Programme en faveur du
Damier du Frêne

30 juillet 2019



Programme en faveur du
Damier du Frêne

30 juillet 2019



14 août 2012

La chenille se laisse choir sur le sol...



Programme en faveur du
Damier du Frêne

Et l'hiver passa...



Programme en faveur du
Damier du Frêne

27 avril 2017



Programme en faveur du
Damier du Frêne

27 avril 2017



Programme en faveur du
Damier du Frêne

28 mai 2013



25 mai 2017



**Remerciement spécial à
Yoann et Jean-Louis Pelouard**
<http://www.european-lepidopteres.fr>

2 juin 2017



Le Damier du frêne

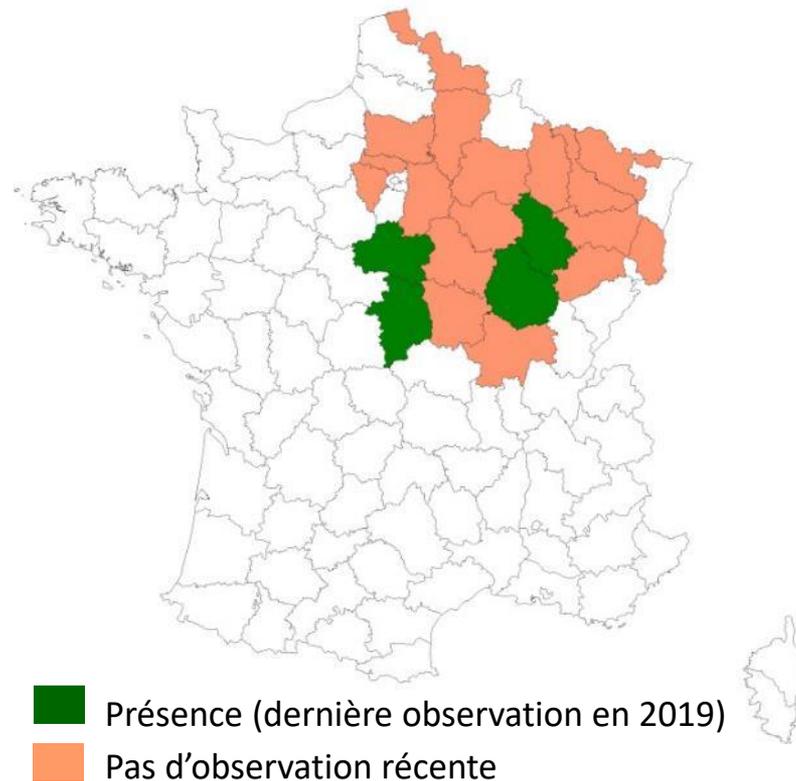
Papillon emblématique

du Parc national de forêts

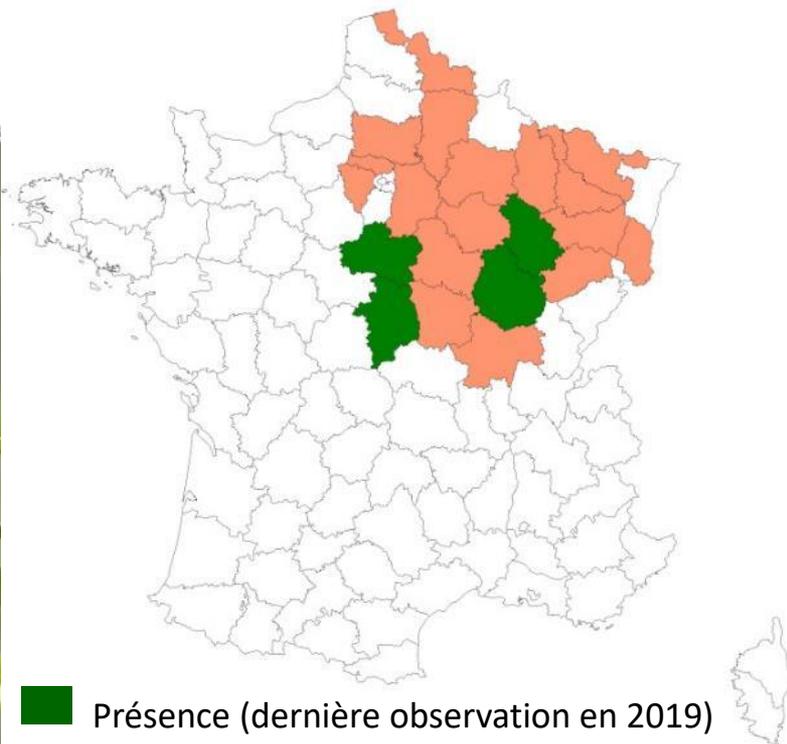
Pourquoi ?



Répartition en Europe et en France



Répartition en Europe et en France



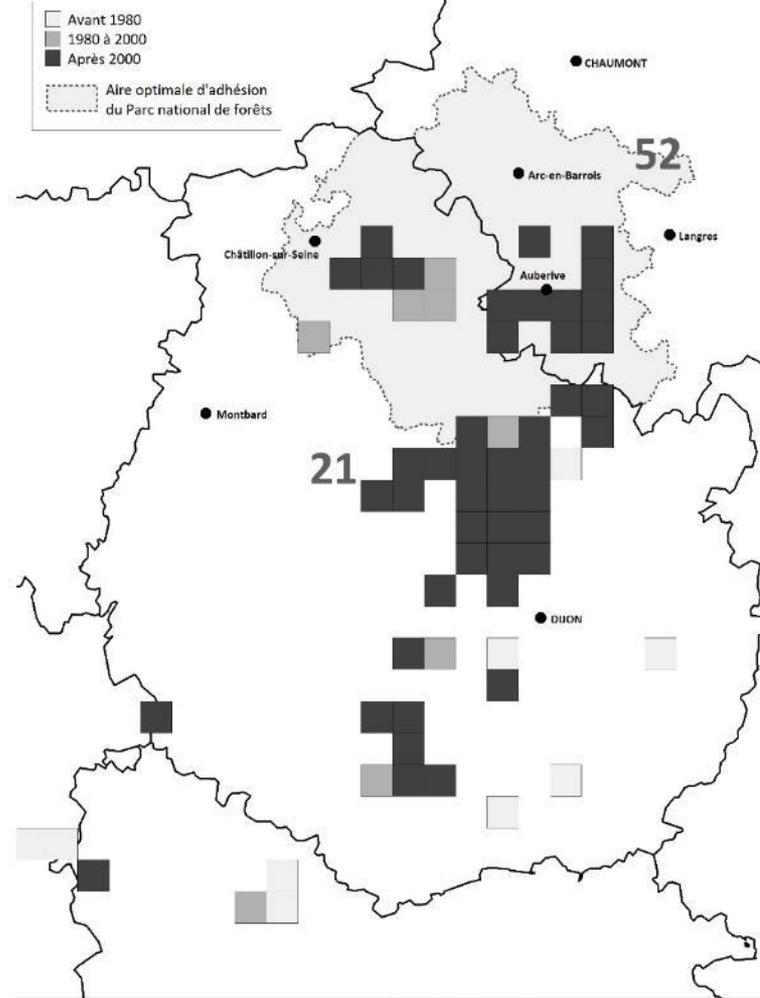
- Présence (dernière observation en 2019)
- Pas d'observation récente

« En France, l'espèce colonisait encore récemment tout le quart Nord-Est de la France [...]. **Elle était considérée comme commune jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle dans toutes ces régions** (Descimon et al. 1980, Dutreix 1988). »

Extrait du Plan Régional Bourgogne d'Actions en faveur du Damier du Frêne



Bastion de l'espèce en Côte-d'Or et sud Haute-Marne



Carte de répartition du Damier du Frêne
en Bourgogne et en Haute-Marne

Source des données : Bourgogne Base Fauna/SHNA, CENCA, 2020

Pourquoi ce déclin ?

Quelques hypothèses...

- **Modification des milieux forestiers** (conversion des taillis sous futaie en futaie régulière, enrésinements, reboisement des enclaves de prairies, abandon du pâturage intraforestier...)
- **Réchauffement climatique** (espèce en limite sud de son aire de répartition)
- **Parasitisme** (favorisé par le réchauffement climatique ? ; impact plus important sur des populations affaiblies)
- **Mortalité due à la circulation automobile** (impactant localement)
- **Broyage des bords de chemins et routes forestières**
- **Et maintenant, la Chalarose...**



Statut de protection et de menace



Protection

Europe

Directive Habitats, Faune, Flore **Annexes II et IV**

France

Liste des insectes protégés (2007) **Article 2***

* Sont interdites, sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques.

« **L'une des cinq espèces de papillons
les plus menacées en France** »

(d'après la Liste rouge de France métropolitaine 2014)

Listes rouges

Europe

LR européenne (UICN 2010) **VU**
Vulnérable

France

LR France (UICN 2014) **EN**
En danger

Régions

LR Alsace (UICN 2014) **RE**
Eteinte

LR Bourgogne (UICN 2015) **EN**
En danger

LR Centre (CSRPN 2013) **CR**
Danger critique

LR Champagne-Ardenne (CSRPN 2007) **Menacée**

LR Franche-Comté (UICN 2013) **CR**
Danger critique

LR Ile-de-France (UICN 2016) **RE**
Eteinte

LR Picardie (UICN 2016) **RE**
Eteinte



Plan national d'actions et déclinaisons régionales

<https://papillons.pnaopie.fr/accueil/>



Animateur national :



**38 espèces prises en compte
dont le Damier du Frêne**

Echanges depuis 2020 entre le CENCA et les acteurs de la région Centre Val-de-Loire.



Toutes les régions

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Grand Est



Informations

Ce vaste territoire est géré par 3 structures qui sont en charge de la mise en œuvre de la déclinaison régionale du PNA en Grand Est. Le [Conservatoire des sites Alsaciens](#), le [CEN Lorraine](#) et le [CEN Champagne-Ardenne](#). La région était très engagées pour le précédent PNA en faveur des *Maculinea* (devenus *Phengaris*)





Toutes les régions

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bourgogne-Franche-Comté



Informations

Cette région est caractérisée par des milieux humides et des pelouses sèches. Le [conservatoire botanique de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés](#) est la structure en charge de la déclinaison régionale. La structure est en collaboration avec la [Société d'histoire naturelle et des amis du muséum d'Autun](#) pour le territoire de la Bourgogne. Des espèces de papillons du PNA sont spécifiques à la région car inféodés aux tourbières particulières sur le territoire.





- Tout
- Auvergne
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Corse
- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Franche-Comté



Informations

Cette région est caractérisée par des milieux humides et des pelouses sèches. Le [conservatoire botanique de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés](#) est la structure en charge de la déclinaison régionale. La structure est en collaboration avec la [Société d'histoire naturelle et des amis du muséum d'Autun](#) pour le territoire de la Bourgogne. Des espèces de papillons du PNA sont spécifiques à la région car inféodés aux tourbières particulières sur le territoire.

Discussions engagées

Rédaction engagée

Rédaction finalisée

Suivi et mise en oeuvre



Forestiers du Monde

Plan Régional volontaire Bourgogne d'Actions en faveur du Damier du Frêne

(*Euphydryas maturna* (Linnaeus 1758))



Animation du comité de pilotage sur les années 2012-2013 : Forestiers du Monde®

Co-rédaction : Bernard LECLERCQ, Docteur d'Etat en écologie
Loïc BOLLACHE, Professeur des Universités

Photographies : Claude VOINOT

Avec les fiches actions 2013-2017

Démarche soutenue financièrement par la DREAL BOURGOGNE

Première présentation au CSRPN Bourgogne le 16 mai 2014 en séance plénière.

Seconde présentation au CSRPN Bourgogne Franche-Comté le 21 mars 2018



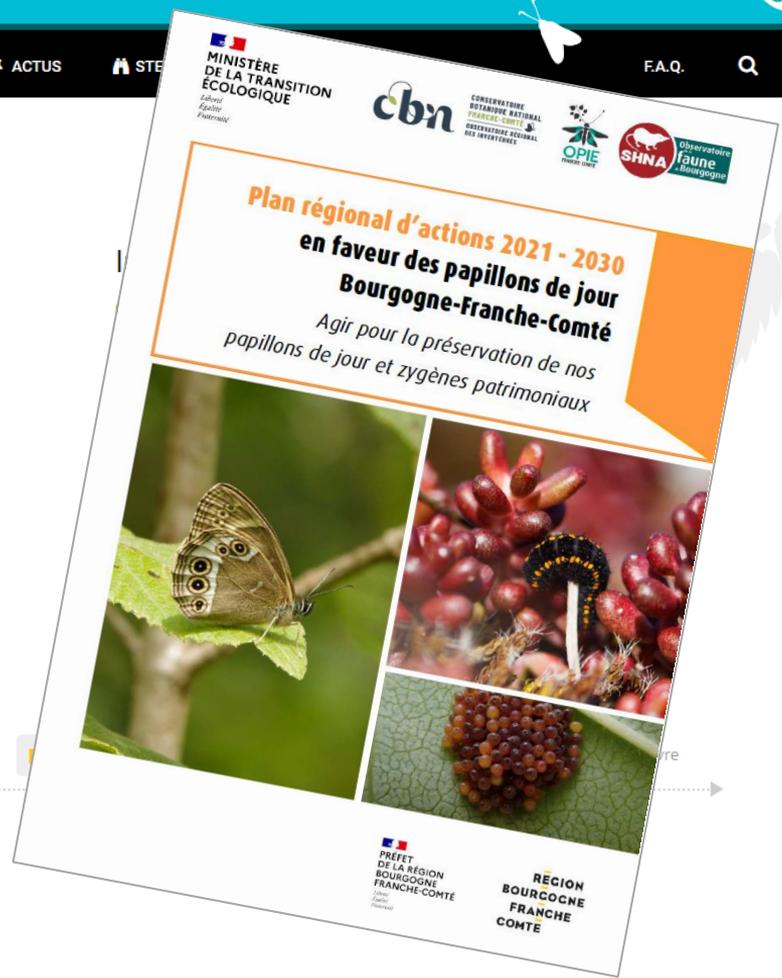
Toutes les régions

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Pays de la Loire
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bourgogne-Franche-Comté



Déclinaison non engagée Discussions engagées



Programme d'actions en faveur du Damier du Frêne sur le territoire du Parc national de forêts

Partenaires techniques :





Programme d'actions en faveur du Damier du Frêne sur le territoire du Parc national de forêts

Actions 2022-2023

Partenaires techniques :



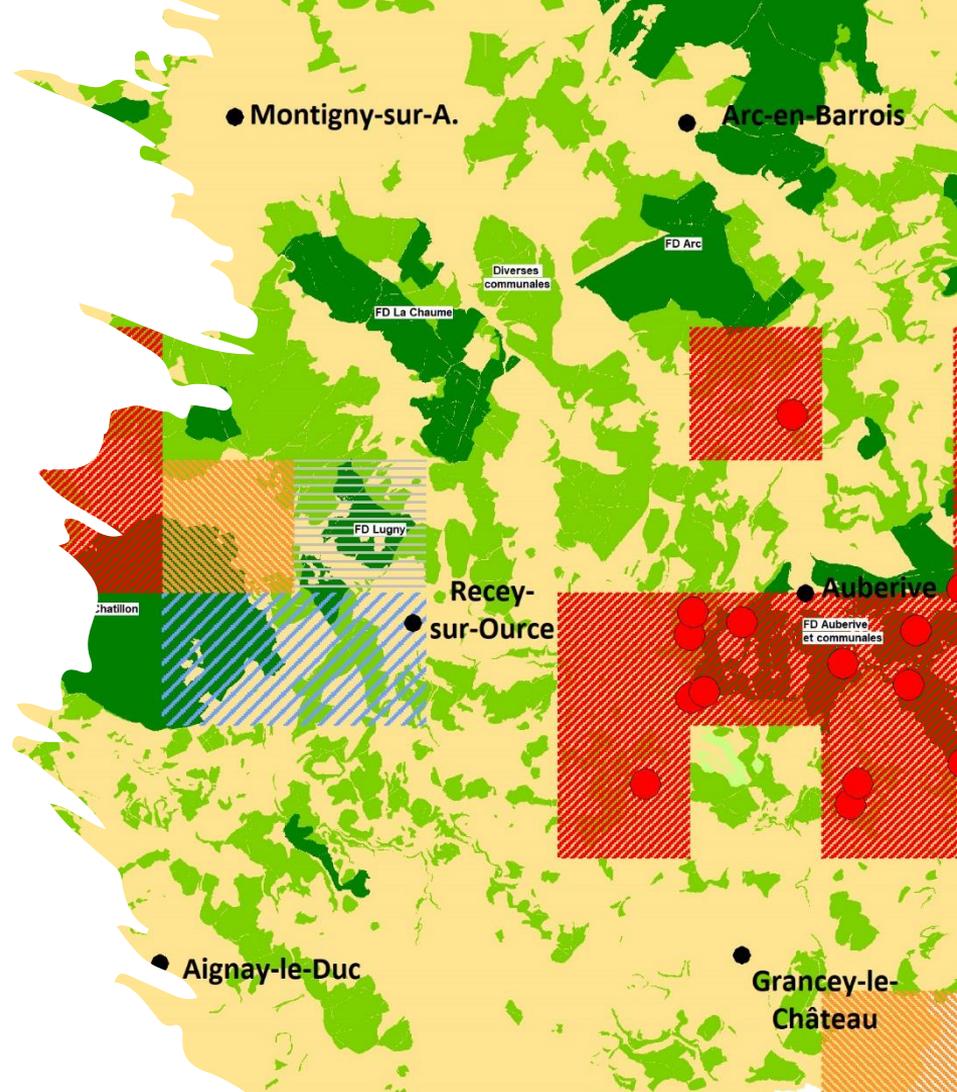


Actions 2022-2023

Programme en faveur du
Damier du Frêne

OBJECTIF

**Améliorer les connaissances
sur la répartition de l'espèce**
sur le territoire du Parc national de forêts





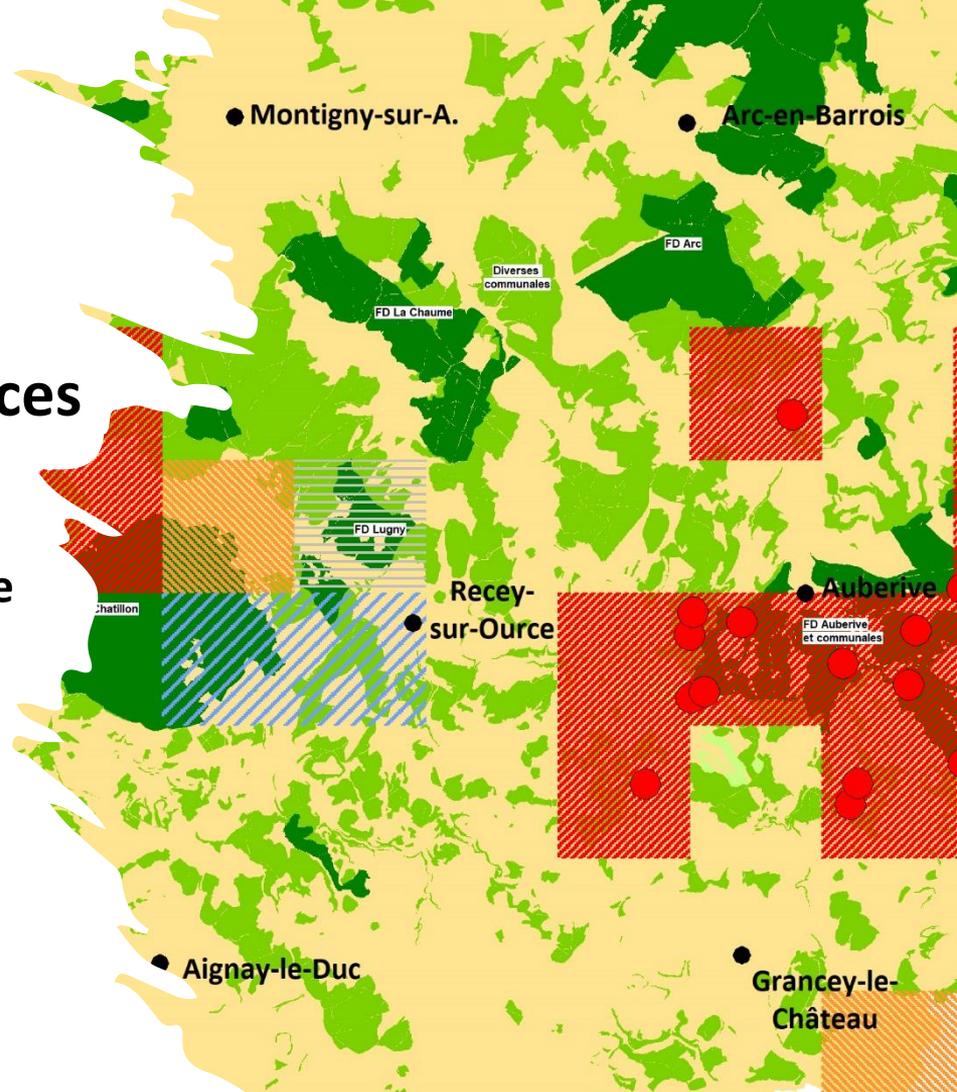
Actions 2022-2023

Programme en faveur du
Damier du Frêne

Une amélioration des connaissances indispensable pour :

- **Mieux comprendre les exigences de l'espèce** (notamment en matière de gestion sylvicole)
- **Définir la façon de suivre l'évolution des populations** (échelle, protocole, connectivité...)

Phase de réflexion prévue en 2023, après 2 années de prospection

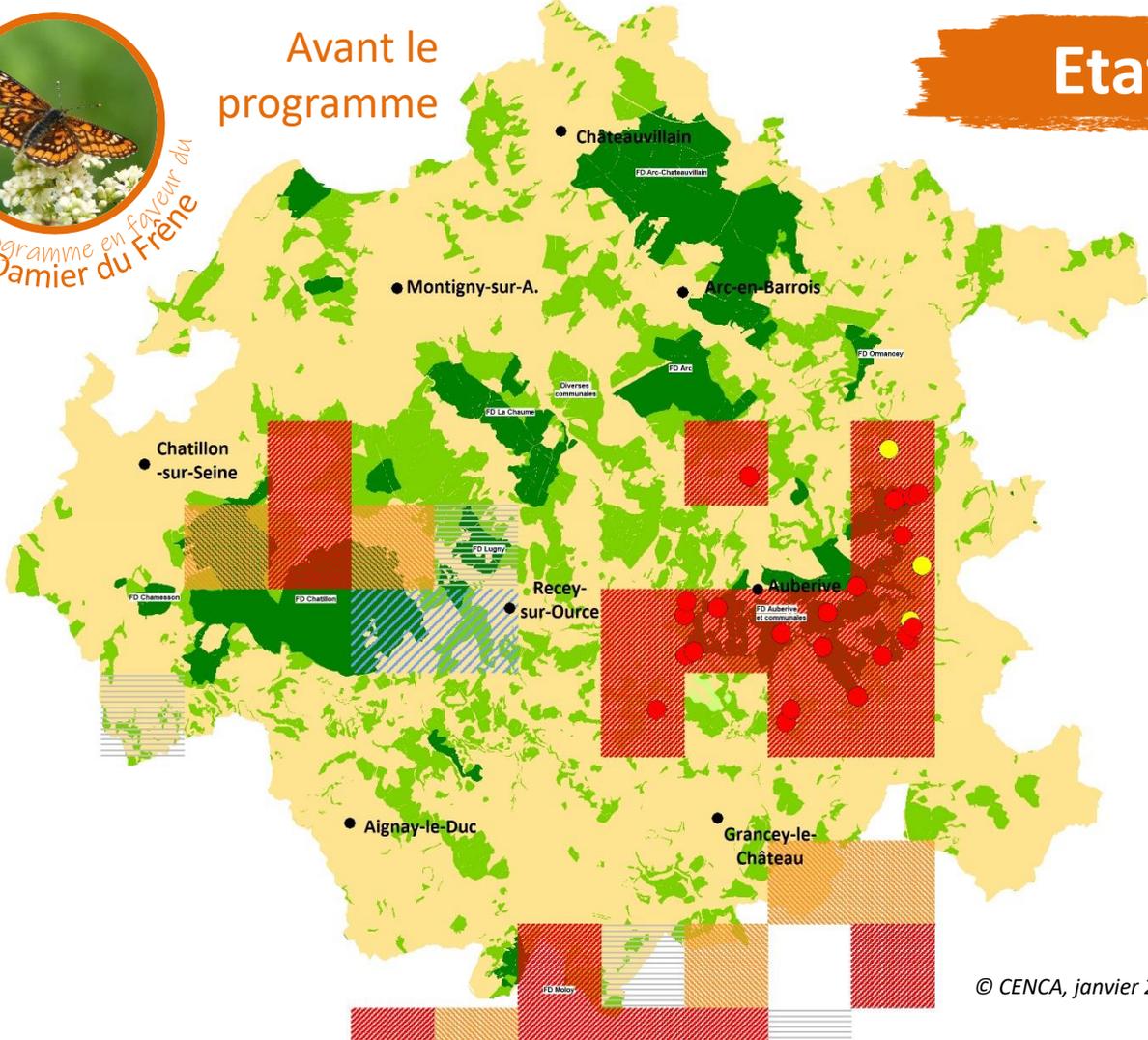




Avant le programme

Etat des connaissances

Parc national de forêts



- Forêts communales
- Forêts Domaniales
- Forêts privées

- 2011 à 2020
- 2000 à 2010
- 1990 à 1999
- Avant 1990

Source des données :



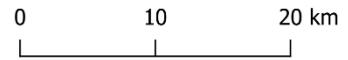
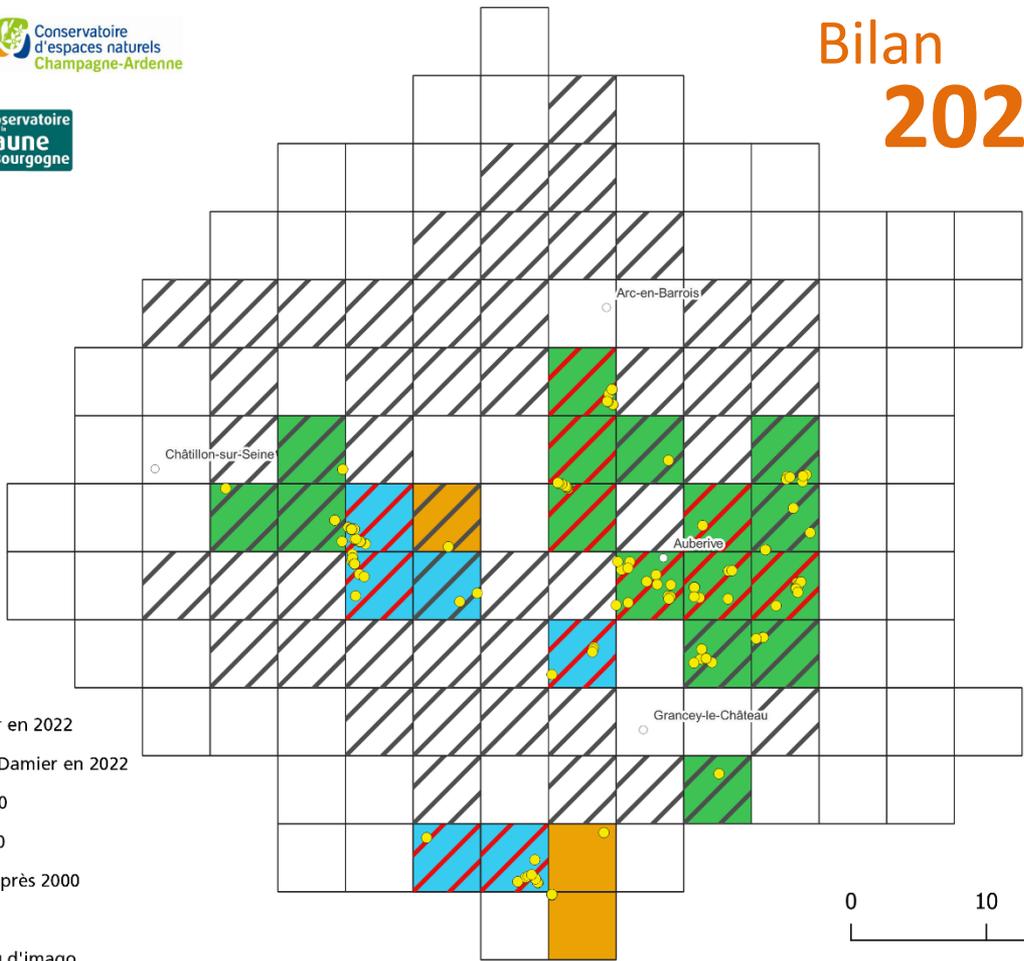


Répartition et synthèse des données du Damier du frêne

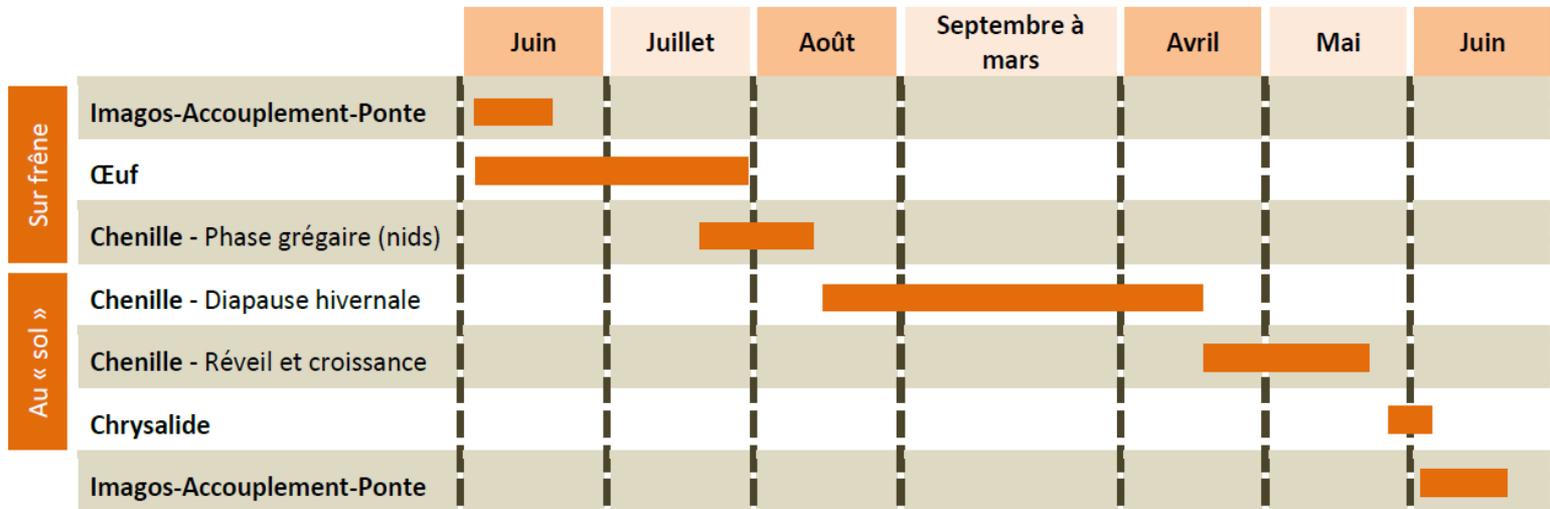


Bilan 2022

- Données de Damier en 2022
- Pas de données de Damier en 2022
- Présence avant 2000
- Présence après 2000
- Présence avant et après 2000
- Absence
- Données de nids ou d'imago

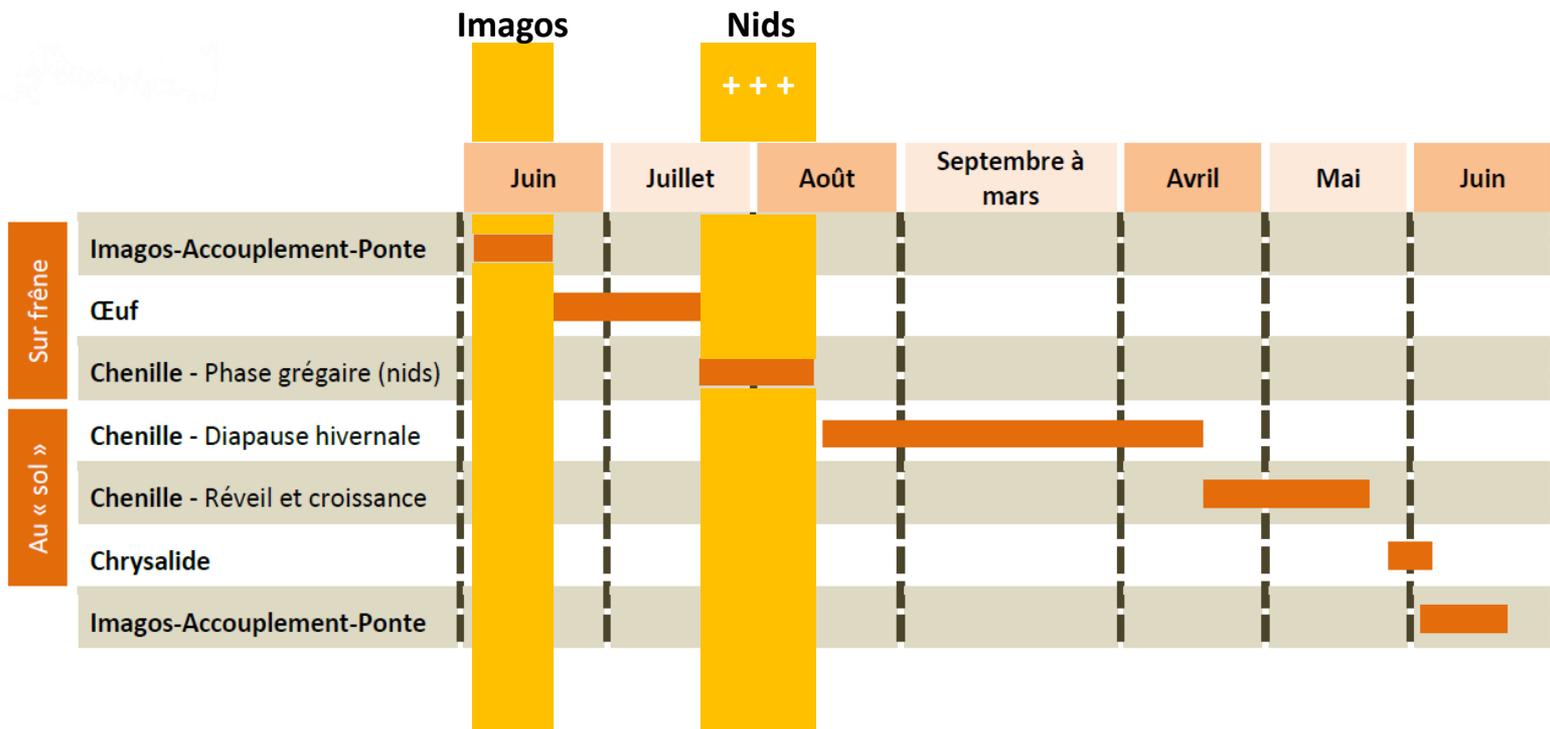


Cycle biologique et phénologie



Cycle biologique et phénologie

2 périodes optimales pour rechercher l'espèce



Actions
2022-2023



Recherche des imagos

Enquête participative

On en reparle à la fin...





Actions
2022-2023

Recherche des nids communautaires

Une priorité pour les années 2022-2023

**Le moyen le plus efficace pour
rechercher le Damier du Frêne**
et prouver sa reproduction dans un massif





Actions
2022-2023

Recherche des nids communautaires

Un créneau précis...

A vos agendas !

Du 25 juillet au 10 août



Rarement plus d'1 rameau occupé



Programme en faveur du
Damier du Frêne



Programme en faveur du
Damier du Frêne



Programme en faveur du
Damier du Frêne

Repérer les fils de soie



Programme en faveur du
Damier du Frêne





Photo © A. Antoine



Programme en faveur du
Damier du Frêne



Programme en faveur du
Damier du Frêne

**Si passage trop tard,
disparition des soies
donc doute !**



Programme en faveur du
Damier du Frêne



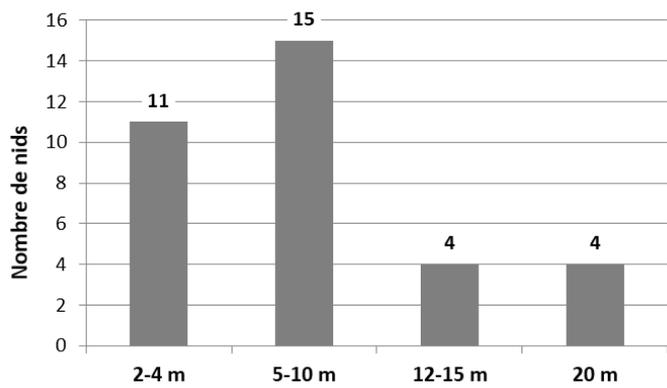


Description des frênes hôtes – Résultat des prospection 2019-2020

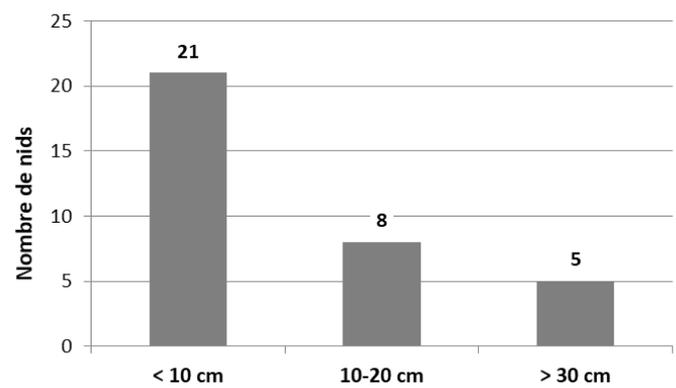
Fiche *Euphydryas maturna* (nids communautaires)

Point GPS	Commune	Lieu-dit	Hauteur arbre	Hauteur nid	nb de nid	Diamètre arbre	Exposition	Etat de l'arbre	Autre
	AUBERIVE	RF des Charbonnières	3	2	1	<5	SW	sain	
	APREY	Rosière	4	3	1	<5	SE	sain	
	POINSON-LES-GRANCEY	Bois de Malroi	5	3	1	5	W	sain	
	APREY	Rosière	6	4	1	5	/	malade	sous pinède
	COURCELLES-EN-MONTAGNE	sur la Perche	10	4	1	5-10	S	malade	
	APREY	Rosière	8	6	1	5-10	SE	sain	

Hauteur des nids communautaires



Diamètre des frênes-hôtes

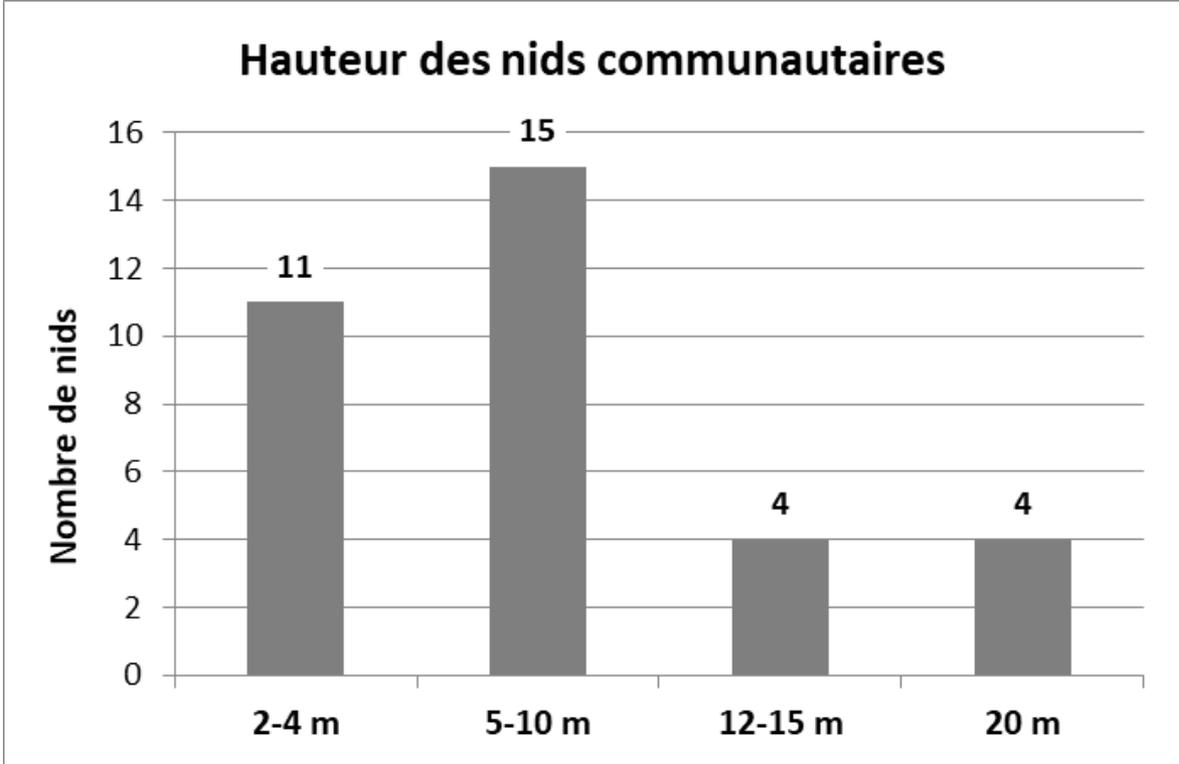




Actions
2022-2023

Quels frênes regarder ?

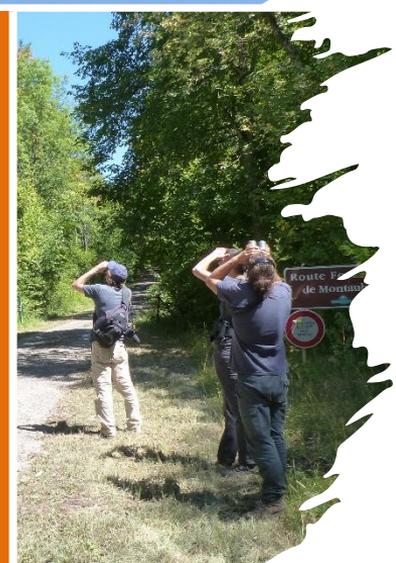
Description des frênes hôtes – Résultat des prospection 2019-2020





Ça peut être haut...
... voire très haut

Jumelles
obligatoires

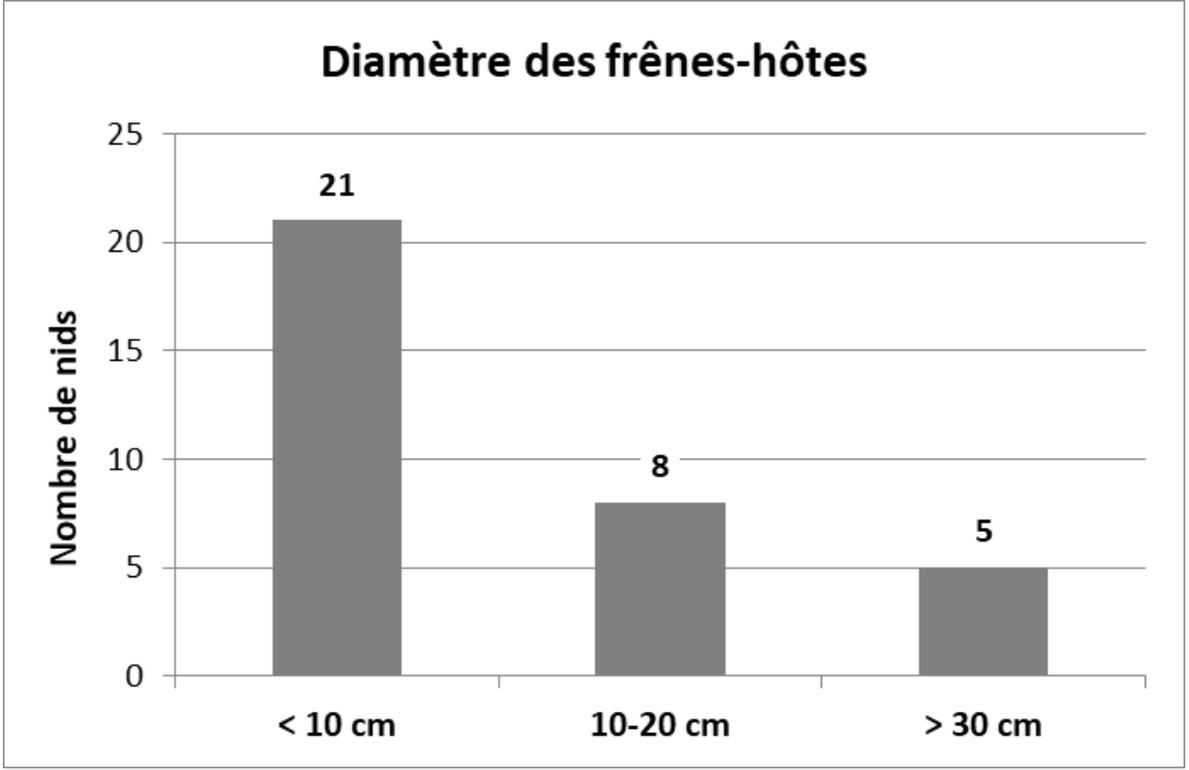




Actions
2022-2023

Quels frênes regarder ?

Description des frênes hôtes – Résultat des prospection 2019-2020



Attention !



Pas Damier du frêne



Attention !



Programme en faveur du
Damier du Frêne

Pas Damier du frêne



Attention !



Pas Damier du frêne



Attention !



Programme en faveur du
Damier du Frêne

Pas Damier du frêne

Photo © R. Lecointe





Actions
2022-2023

Programme en faveur du
Damier du Frêne

OBJECTIF

**Inciter à la mise en place
d'une gestion forestière
adaptée à l'écologie
de l'espèce**



Actions
2022-2023



Formation à la reconnaissance des nids communautaires



Actions
2022-2023



Echanges à poursuivre avec les forestiers

- **Prise en compte dans la gestion de l'espèce dans la gestion forestière « courante »**
- **Pratiques d'entretien des bords de routes forestières, chemins et layons**



Actions
2022-2023

Prise en compte dans la gestion forestière

Déjà des pistes...



- **Des prescriptions à intégrer dans la « gestion courante »**
(car espèce potentiellement présente sur l'ensemble d'un massif et non localisée)
 - Dans les aménagements forestiers
 - Via une charte ? Via une directive ONF spécifique ?
 - Formation des personnels (y compris ouvriers forestiers)
- **Maintien de frênes de toutes tailles et tous âges dans les peuplements**
- **Attention à porter aux frênes pendant les exploitations**
(marquage point bleu ?)
- **Attention aux pratiques d'entretien des zones herbacées en lisières** (routes forestières, chemins d'exploitation, layons de chasse)

Le Damier du frêne

Une espèce « parapluie »





Une gestion au bénéfice d'autres espèces de papillons forestiers menacés

Ici le Grand Sylvain (*Limenitis populi*)

Maintien d'essences pionnières
(trembles pour le Grand Sylvain)





Une gestion au bénéfice d'autres espèces de papillons forestiers menacés

Ici la Bacchante (*Lopinga achine*)

Attention à porter sur l'entretien des ourlets herbacées en lisières.



Et aussi...



Programme en faveur du
Damier du Frêne

Tircis (*Pararge aegeria*)



Et aussi...

Petit Sylvain (*Limenitis camilla*)



Grand Mars changeant (*Apatura iris*)

Photo © R. Lecomte

Et aussi...



Et aussi...



Petit Mars changeant (*Apatura ilia*)



Azuré des Nerpruns (*Celastrina argiolus*)

Photo © R. Leconte



Programme en faveur du
Damier du Frêne

Et aussi...



Grande Tortue (*Nymphalis polychloros*)

Photo © R. Leconte

Et aussi...



Et aussi...

Citron (*Gonepteryx rhamni*)



Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*)

Photo © R. Leconte

Et aussi...



Et aussi...

Grand Nacré (*Speyeria aglaja*)



Programme en faveur du
Damier du Frêne



Et aussi...



Echiquier (*Carterocephalus palaemon*)



Et aussi...



Lucine (*Hamearis lucina*)



Et aussi...



Thécla de l'Yeuse (*Satyrium ilicis*)

Et aussi...



Programme en faveur du
Damier du Frêne



Thécla du Chêne (*Quercusia quercus*)

Et aussi...



Programme en faveur du
Damier du Frêne

Moiré sylvicole (*Erebia aethiops*)



Grand Collier argenté (*Boloria euphrosyne*)

Photo © R. Leconte

Et aussi...

Programme en faveur du
Damier du Frêne





Programme en faveur du
Damier du Frêne



Et pour tous les pollinisateurs...



Enquête participative « Damier du Frêne »

Partenaires techniques :



À la recherche du Damier du frêne !



© Romaric Lecoq

Enquête participative du 15 mai au 30 juin
sur le territoire du Parc national de forêts.



Pourquoi mener l'enquête ?

Le Damier du Frêne (*Euphydryas maturna*) est « l'un des 5 papillons les plus menacés de France » (UICN). C'est une espèce emblématique des forêts de feuillus françaises. Il était autrefois répandu dans de nombreux départements du quart nord-est. Malheureusement, il semble avoir disparu de la quasi-totalité de ces départements mais se maintient encore dans les forêts de la côte dijonnaise et du Plateau de Langres, et à la marge dans quelques secteurs de la région Centre-Val-de-Loire.

Espèce protégée et inscrite dans le Plan national d'actions en faveur des papillons de jour, un programme d'actions a été initié en sa faveur sur le territoire du Parc national de forêts afin de bien cerner sa répartition au sein des massifs forestiers pour pouvoir le prendre en compte dans les différentes actions de gestion forestière et avoir une vision réaliste de son état de santé. Cette enquête s'inscrit dans ce programme et a pour objectif de recenser les secteurs de présence des adultes.

Qui est ce papillon ?

Famille :
Nymphalidés

Longueur des ailes :
21 à 25 mm

Habitat :
Clairières et lisières forestières.

Alimentation :
Feuilles de frêne aux premiers stades,
puis diverses plantes herbacées et
arbustives.

Statut de protection :
Espèce protégée nationalement,
en danger d'extinction en France.

Menaces :
Enrênement, assèchement des
zones humides, broyage des bords
des routes et allées forestières, épi-
démie de chalarose (champignon)
sur son arbre-hôte, le frêne.

Cycle de vie du Damier du frêne :



Comment le reconnaît-on ?



Attention à ne pas confondre le Damier du Frêne avec d'autres espèces de papillons oranges :



De gauche à droite : Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) / Maitre des Milépaves (*Melitaea athalia*) / Grand Naxos (*Sphinxia agestis*) / Grand Collier argenté (*Boloria euphrosyne*)

Comment participer à l'enquête ?

1. Où et comment le chercher ?

- Se promener en forêt avec des jumelles et un appareil photo
- Repérer les chemins ensoleillés avec des Frênes et/ou du Troène
- Regarder sur le feuillage et au sol : certains individus sont posés sur les feuilles et d'autres sucent les sels minéraux.



2. Envoyez vos observations !

Où/est-ce qu'une observation ?

Il s'agit à minima d'une espèce, d'un lieu, d'une date, d'un observateur, et d'autres informations : nombre, stade de développement, photos, ...

J'ai vu un Damier du frêne, que faire ?

Vous avez observé le papillon sur une commune de Haute-Marne (52) : Remarquez vos observations sur le site : Faune Champagne Ardenne www.faune-champagne-ardenne.org

Créez votre compte, puis dans le menu déroulant à gauche de l'écran, allez sur « saisir mes observations » puis « transmettre mes observations ». Remplissez ensuite le formulaire selon les informations que vous possédez et validez le une fois terminé.

Vous avez observé le papillon sur une commune de Côte d'Or (21) : Remarquez vos observations sur le site E-observations : www.observatoire.shna-046.fr/fr/e-observations_384.html

Un tutoriel est disponible sur la page d'accueil du site. Les photos ne sont pas obligatoires sur les plateformes. Toutefois, n'hésitez pas à en ajouter si vous avez pu réaliser un cliché du papillon !

Tutoriel pour obtenir les coordonnées GPS du point d'observation

Sur ordinateur :

1. Ouvrez Google Maps sur votre ordinateur.
2. Effectuez un clic droit sur le lieu ou la zone qui vous intéresse sur la carte. Vous trouvez vos coordonnées (latitude et longitude) sur la dernière ligne du bandeau blanc qui s'affiche.
3. Pour copier automatiquement les coordonnées, effectuez un clic gauche sur la latitude et la longitude.

Sur téléphone portable :

1. Ouvrez l'application Google Maps sur votre téléphone.
2. Réglez les paramètres pour activer la localisation.
3. Zoomez le plus précisément possible sur votre point.
4. Appuyez assez longuement sur ce point.
5. Vous trouverez votre coordonnée dans la barre de recherche en haut.

Actions
2023



Recherche des imagos

Enquête participative

Période optimale :
entre le 5 juin et le 25 juin



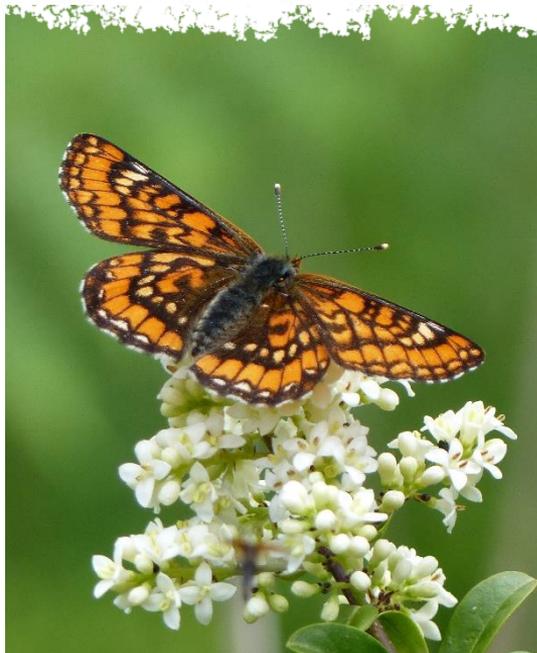
NE PAS CONFONDRE

Attention !

Mélitées



Damier du Frêne



Nacrés



NE PAS CONFONDRE

Attention !



Damier du Frêne

≠



Damier de la Succise

Attention !



Damier du Frêne

NE PAS CONFONDRE

≠



Mélitée des Mélémpyres

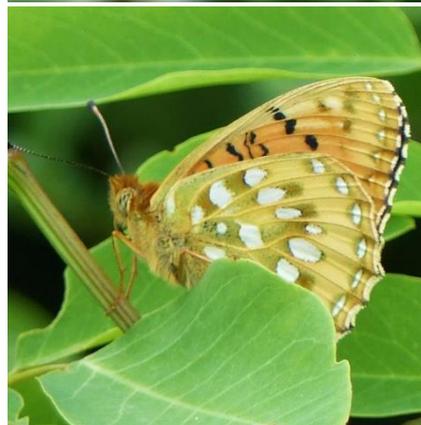
Attention !



Damier du Frêne

NE PAS CONFONDRE

≠



Grand Nacré

Attention !



Damier du Frêne

NE PAS CONFONDRE

≠



Grand Collier argenté

Une situation très contrastée...



- En lisière de marais, en fond de vallon frais ET sur plateau
 - Dans « vieilles » forêts feuillues ET dans boisement de recolonisation dominé par les pins
- Donc potentiellement « un peu partout... »

Actions
2023



Où et comment chercher les imagos?

- **Parcourir les chemins et layons forestiers ensoleillés**
- **Attention particulière aux Troènes**
- **Ne pas oublier de regarder au sol, certains individus suçant les sels minéraux sur les excréments ou les cadavres de mollusques.**

Période optimale :

entre le 5 juin et le 25 juin



À la recherche du Damier du frêne !



© Romaric Leconte

Enquête participative du 15 mai au 30 juin
sur le territoire du Parc national de forêts.



Pourquoi mener l'enquête ?

Le Damier du Frêne (*Euphydryas maturna*) est « l'un des 5 papillons les plus menacés de France » (UICN). C'est une espèce emblématique des forêts de feuillus françaises. Il était autrefois répandu dans de nombreux départements du quart nord-est. Malheureusement, il semble avoir disparu de la quasi-totalité de ces départements mais se maintient encore dans les forêts de la côte dijonnaise et du Plateau de Langres, et à la marge dans quelques secteurs de la région Centre-Val-de-Loire.

Espèce protégée et inscrite dans le Plan national d'actions en faveur des papillons de jour, un programme d'actions a été initié en sa faveur sur le territoire du Parc national de forêts afin de bien cerner sa répartition au sein des massifs forestiers pour pouvoir le prendre en compte dans les différentes actions de gestion forestière et avoir une vision réaliste de son état de santé. Cette enquête s'inscrit dans ce programme et a pour objectif de recenser les secteurs de présence des adultes.

Qui est ce papillon ?

Famille :

Nymphalidés

Longueur des ailes :

21 à 25 mm

Habitat :

Clairières et lisières forestières.

Alimentation :

Feuilles de frêne aux premiers stades, puis diverses plantes herbacées et arbustives.

Statut de protection :

Espèce protégée nationalement,
en danger d'extinction en France.

Menaces :

Enrésinement, assèchement des zones humides, broyage des bords des routes et allées forestières, épidémie de chalarose (champignon) sur son arbre-hôte, le frêne.

Cycle de vie du Damier du frêne :



Enquête participative

Où saisir mes observations ?

Observation en Haute-Marne :

www.faune-champagne-ardenne.org

Observation en Côte d'Or :

www.observatoire.shna-ofab.fr

Le Damier du frêne

Papillon emblématique

du Parc national de forêts

damier@forets-parcnational.fr

Merci !

